Décision nº CODEP-CLG-2026-064879 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 novembre 2026 modifiant la décision CODEP-CLG-2026-057268 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 30 septembre 2026 portant délégation de signature du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-13 ;

Vu la décision CODEP-CLG-2026-057268 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 30 septembre 2026 portant délégation de signature du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1er

Au 2° de l'article 1er de la décision du 30 septembre 2026 susvisée, après les mots : « directeur scientifique, », sont insérés les mots : « et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, M. Jean-Michel BONNET et M. François PAQUET, adjoints au directeur scientifique chargés des domaines respectifs de la sûreté et de la radioprotection, ».

Article 2

Au 1° de l'article 2 de la décision du 30 septembre 2026 susvisée, après les mots : « directeur scientifique, », sont insérés les mots : « et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, M. Jean-Michel BONNET et M. François PAQUET, adjoints au directeur scientifique chargés des domaines respectifs de la sûreté et de la radioprotection, ».

Article 3

Le tableau II en annexe de la décision du 30 septembre 2026 susvisée est ainsi modifié :

1° Après la ligne n°14, est insérée une ligne n°14-1 ainsi rédigée :

14-1	PHAN Guillaume	DCIS / SA2S	Adjoint au Chef de service d'analyse et de surveillance en santé	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu'à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT

2° Après la ligne n°44, est insérée une ligne n°44-1 ainsi rédigée :

44-1	SOARES Sandrine	DiLUDDT / SEDR	Adjointe au chef de service démantèlement, assainissement et reprise des déchets	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu'à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT

3° Après la ligne n°47, est insérée une ligne n°47-1 ainsi rédigée :

47-1	TISSOT Bruno	DiLUDDT /STMR	Adjoint au chef du service transport de matières radioactives	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu'à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT

4° La ligne n°89 est ainsi modifiée :

- les mots : « BONNET Jean-Michel » sont remplacés par les mots : « SOUBIRA Jean-Pierre » ;

- les mots : « par intérim » sont supprimés.

Article 4

Le tableau III en annexe de la décision du 30 septembre 2026 susvisée est ainsi modifié :

1° A la ligne n°6, les mots : « LOYEN Jeanne » sont remplacés par les mots : « PHAN Guillaume » ;

2°A la ligne n°52, les mots : « TISSOT Bruno » sont remplacés par les mots : « MALLET Cédric ».

Article 5

La ligne n°42 du tableau VI en annexe de la décision du 30 septembre 2026 susvisée, est ainsi modifiée :

- les mots : « BONNET Jean-Michel » sont remplacés par les mots : « SOUBIRA Jean-Pierre » ;

- les mots : « par intérim » sont supprimés.

Article 6

Le tableau VII en annexe de la décision du 30 septembre 2026 susvisée est remplacé par le tableau VII en annexe de la présente décision.

Annexe 7

Le tableau VIII en annexe de la décision du 30 septembre 2026 susvisée est ainsi modifié :

1° La ligne n°1, troisième colonne, est ainsi modifiée :

- les mots : « BAUDAT Emilie » et « BROUSTET Nathalie » sont supprimés ;

- après les mots : « LACONICI Chloé » est inséré un nouvel alinéa ainsi rédigé : « MAITRE-RENAUD Jennifer » ;

2° A la ligne n°2, troisième colonne, sont insérés deux derniers alinéas ainsi rédigés :

« CORREIA Océane

HABIBI Azza » ;

3° A la ligne n°3, troisième colonne, est inséré un premier alinéa ainsi rédigé : « FLEURY Sandrine » ;

4° La ligne n°5 est remplacée par une ligne n°5 ainsi rédigée :

5	DCIS/SA2S	ABJEAN Fatma ARIOUA Rawiya DEBAYLE Carine DEMINIAC Ronan DESCAZAUX Jeffrey GOLDSTEIN Sarah MALFAIT Vincent MOUSSI Malha	Délégation de signature sur le périmètre du service pour les CICP, AICP, plans de prévention, protocole de sécurité

5° La ligne n°6 est supprimée ;

6° A la ligne n°12, les mots : « BEGUIN-LEPRIEUR Magali » et « QUENNEVILLE Céline » sont supprimés ;

7° A la ligne n°28, deuxième colonne, le sigle : « / LPMA » est supprimé ;

8° A la ligne n°41, troisième colonne, les mots : « MUNNERA Tristan » sont supprimés ;

9° Après la ligne n°47, est insérée une ligne n°47-1 ainsi rédigée :

47-1	D2R/SERAMED	JUTIER Ludyvine	Délégation de signature sur le périmètre du service pour les CICP, AICP, plans de prévention, protocole de sécurité

10° A la ligne n°61, troisième colonne, les mots : « FALSAPERLA Fabio » sont supprimés.

Annexe 8

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 2 novembre 2026

Signé par :

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et de radioprotection,

Pierre-Marie ABADIE

Annexe

Tableau VII : Liste des chefs de bureau ou de laboratoire délégataires en matière d'hygiène, de sécurité du travail, de prévention médicale et de protection de l'environnement, hors risque psycho-social

1	CALE Eric	DCIS / SAME / LMRE	Chef du Laboratoire de métrologie de la radioactivité dans l'environnement
2	SORIA Carol	DCIS / SIRAMIS / LER-SUD	Chef du Laboratoire d'expertise et d'intervention en radioprotection-Sud
3	VIDAL Romain	DCIS / SIRAMIS / LTD	Chef du Laboratoire de télédétection
4	PIERRARD Olivier	DCIS / SSMADE / BMDE	Chef du Bureau management des données de l'environnement
5	MATHIEU Grégory	DCIS / SSMADE / LEREN	Chef du laboratoire d'étude et d'expertise sur la radioactivité de l'environnement
6	LEPAGE Hugo	DCIS / SSMADE / LESE	Chef du Laboratoire d'étude et de suivi de l'environnement en Polynésie Française
7	DURAND Vanessa	DCIS / SSMADE / LSE	Chef du Laboratoire de surveillance de l'environnement par échantillonnage
8	WITTEBROODT Charles	DERT / SPDR / LETIS	Chef du Laboratoire d'études et de recherche sur les transferts et les interactions dans les sous-sols
9	COPPIN Frédéric	DERT / SPDR / LT2S	Chef du Laboratoire de recherches sur les transferts dans les sites et sols pollués
10	PARIETTI Carine	DNUM/SSN/BSP	Chef du Bureau des services de proximité
11	VILLAGRASA Carmen	D2R / SDOS / LDRI	Chef du Laboratoire de dosimétries des rayonnements ionisants
12	DAVESNE Estelle	D2R / SDOS / LEDI	Chef du Laboratoire d'évaluation de la dose interne
13	MAGALOTTI Nelson	D2R / SDOS / LMDN	Chef du Laboratoire de micro-irradiation, de métrologie et de dosimétrie des neutrons
14	BENADJAOUD Mohamedamine	D2R / SERAMED / LRAcc	Chef du Laboratoire de radiobiologie des expositions accidentelles
15	MILLIAT Fabien	D2R / SERAMED / LRMED	Chef du Laboratoire de radiobiologie des expositions médicales
16	GURRIARAN Rodolfo	D2R / STAAR / LERTA	Chef du Laboratoire Expérimental de Recherche et d'Expertise sur les Transferts des Radionucléides dans le Milieu Atmosphérique
17	QUELO Denis	D2R / STAAR / LRTA	Chef du Laboratoire expérimental de recherche et d'expertise sur les transferts des radionucléides au sein des écosystèmes aquatiques
18	VOIRIN Ludovic	DSSP/BLI	Chef du Bureau logistique et immobilier du site de Montrouge et de l'appui aux divisions territoriales